

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2938>



# 13/02/09-Lycée Hippolyte Fontaine à Dijon : refus des conditions de rentrée 2009

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Echos des établissements de Côte-d'Or -



Publication date: dimanche 15 février 2009

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

**Hippolyte Fontaine refuse les conditions de rentrée 2009.**

**Il a adopté par 13 voix pour, 0 contre, 1 abstention et 4 refus de vote (la direction sur décision du proviseur), la motion ci-dessous.**

---

*La dotation horaire globale du lycée Hippolyte Fontaine pour la rentrée 2009 est en forte baisse et insuffisante au vu des besoins de l'établissement.*

*La diminution de 64,4 heures en voie professionnelle et de 89,5 heures en voie générale et technologique se traduirait par la suppression de classes dans un lycée où déjà certaines formations (BEP) ont été supprimées. Deux divisions seraient supprimées en voie générale et technologique. Il en découlerait de graves conséquences pour les conditions de travail des élèves :*

- des effectifs de 30 à 35 élèves dans la plupart des classes,
- des regroupements d'élèves suivant des formations professionnelles différentes dans les mêmes cours hors atelier.

Par ailleurs, les heures dues aux élèves ne seraient plus toutes assurées par la DHG !

Les personnels verraient eux aussi leurs conditions de travail se dégrader, avec la suppression de postes et leur transformation en heures supplémentaires !

Le CA, réuni le 13 02 09 refuse la structure de rentrée qu'impose l'insuffisance des moyens alloués par le Rectorat et demande

- l'abandon de toutes les suppressions de postes,
  - une dotation horaire en postes permettant aux élèves d'avoir tous les enseignements auxquels ils ont droit et garantissant à tous de bonnes conditions de travail, c'est-à-dire des effectifs corrects dans les classes et l'abandon des regroupements aberrants d'un point de vue pédagogique,
  - le maintien des horaires hebdomadaires pour chaque discipline.
- 

**Evidemment, le CA a rejeté la structure de rentrée 2009 construite sur la DHG rectorale (5 pour, 1 abstention, 12 contre, c'est-à-dire les 8 élus des personnels présents et les 4 représentantes des parents).**

**Par ailleurs le CA a adopté à l'unanimité le texte suivant.**

---

*Le CA du lycée Hippolyte Fontaine, réuni le 13 février 2009, constate que la suppression de la carte scolaire renforce la concurrence entre établissements et de ce fait affaiblit la mixité sociale au sein des établissements scolaires.*

*Attaché au service public d'éducation et à ce qui doit être une de ses missions, la lutte pour l'égalité d'accès à l'éducation, le CA demande le rétablissement d'une carte scolaire équitable.*

---